

Avis de consultation publique Sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) Des Sables d'Olonne Agglomération

Les Sables d'Olonne Agglomération s'est engagé dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Énergie Territorial, outil confié aux collectivités de plus de 20 000 habitants visant à lutter contre le changement climatique et adapter le territoire. Il traduit la stratégie climatique et énergétique de l'Agglomération pour les 30 années à venir.

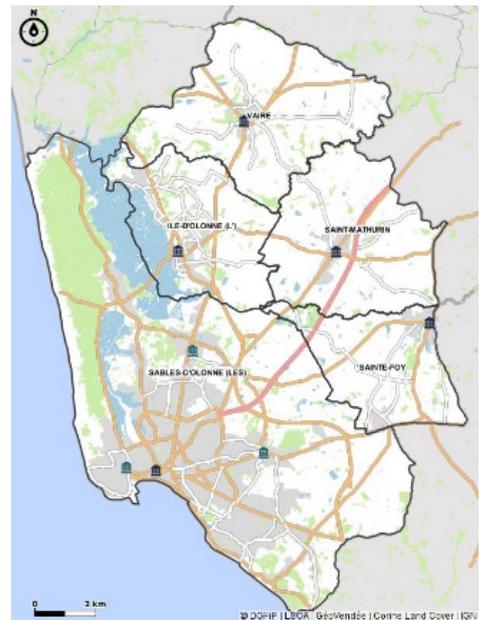
Conformément aux dispositions de l'article L123-19 du code de l'environnement, le projet de PCAET de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération fait l'objet d'une procédure de consultation du public d'une durée de 30 jours minimum. En effet, le PCAET est soumis à la réalisation d'une évaluation environnementale car il est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement.

Par délibération le 6 octobre 2022, le Conseil Communautaire des Sables d'Olonne Agglomération a arrêté le projet du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Cette consultation se déroulera du 17 avril 2023 au 19 mai 2023 inclus.

Pour que le plus grand nombre puisse participer à cette consultation, le projet de PCAET et les pièces complémentaires seront en consultation à la fois :

- Par voie électronique sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/4553>
- En format papier, consultable dans les sièges des huit mairies du territoire, sur leurs horaires d'ouvertures au public :
 - o Maire des Sables d'Olonne, 21 place du Poilu de France, 85118 LES SABLES D'OLONNE
 - o Mairie Annexe d'Olonne sur Mer, Rue des Sables, 85340 LES SABLES D'OLONNE
 - o Mairie Annexe du Château d'Olonne, 53 rue Séraphine Buton, 85180 LES SABLES D'OLONNE
 - o Mairie annexe de La Chaume, Quai Rousseau Méchin, 85108 LES SABLES D'OLONNE
 - o Mairie de Vairé, rue Georges Clémenceau, 85150 VAIRE
 - o Mairie de Sainte Foy, 1 allée de la Mairie, 85150 SAINTE FOY
 - o Mairie de Saint Mathurin, 1 Place de la mairie, 85150 SAINT MATHURIN
 - o Mairie de L'Île d'Olonne, 2 bis rue Georges Clémenceau, 85340 L'ÎLE D'OLONNE



Le public pourra inscrire ses éventuelles observations et propositions sur les registres de consultation mis à disposition dans chacune des mairies et sur le site en ligne <https://www.registre-dematerialise.fr/4553> pendant toute la durée de la consultation.

Le dossier complet mis à disposition sera constitué :

- Des livrables du PCAET : le diagnostic, la stratégie et le programme d'actions
- Des délibérations du Conseil Communautaire
- Des avis de l'Autorité Environnementale, de la Présidente du Conseil Régional et du Préfet de Région préalablement consultés, ainsi que le mémoire de réponse à ces avis.

Pour toute demande d'information, le public pourra adresser ses interrogations au service transition écologique par mail à contact@isoagglo.fr ou par téléphone au 02 51 23 16 00.

A l'issue de la consultation du public, l'ensemble des observations, remarques et propositions seront étudiées puis intégrées dans le rapport des avis. Ce rapport sera consultable sur le site internet de l'agglomération : <https://www.isoagglo.fr/vivreauxolonne/>.

Le PCAET sera approuvé en Conseil Communautaire et mis à disposition sur le site internet de l'Agglomération des Sables d'Olonne.